

4.00 crédits	0 h + 30.0 h	Q1 et Q2
--------------	--------------	----------



Cette unité d'enseignement n'est pas accessible aux étudiants d'échange !

Enseignants	Geeroms Catherine ;Michiels Thomas ;Weber Geneviève (coordinateur(trice)) ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	le parcours personnel, d'études et professionnel de l'étudiant ; le travail d'intégration (réflexion autour du parcours de formation) pour les étudiants qui ont suivi le bloc 1 (B1.)
Thèmes abordés	<ul style="list-style-type: none"> - le travail en groupe (régulation, analyse de son fonctionnement, prise de décision, négociation, etc.) ; - les méthodes de travail (recherche documentaire, rédaction et lecture de textes scientifiques, expression orale, etc.) ; - les méthodes plus spécifiquement de formation d'adultes (entraînement mental, recherche-action, gestion du projet, etc.) ; - les méthodes de prise de recul individuel ; - l'analyse du processus de formation, en vue de donner sens au projet de formation, au projet mémoire et au projet professionnel.
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p><u>Contribution de l'unité d'enseignement au référentiel AA du programme</u> Eu égard au référentiel de compétences du programme en sciences de l'éducation, cette unité d'enseignement contribue au développement et à l'acquisition des compétences suivantes :</p> <p><u>1. Pour les ateliers de gestion :</u> G34 : Construire des environnements favorisant l'apprentissage, tant dans des dispositifs formels qu'informels (territoire apprenant). G36 : Mener une évaluation de la qualité d'un dispositif ou d'une intervention, et de leurs effets. G56 : Développer un engagement dans des projets collectifs.</p> <p><u>2. Pour les ateliers de formation :</u> G11 : Décrire les éléments de ces situations, les situer dans leur contexte et expliciter leurs interactions à divers niveaux du système.</p> <p>1 G35 : Recourir à des outils éducatifs variés, notamment à travers les technologies de l'information et de la communication.</p> <p><u>3. Pour les ateliers d'intégration :</u> G37 : Comprendre les enjeux et les principes de développement et de pilotage de projets individuels ou organisationnels, et pouvoir y intervenir efficacement. G63 Se construire (ou se reconstruire) et s'engager (ou se réengager) dans une pratique professionnelle selon une approche universitaire fondée. OFA7 : Appréhender les enjeux sociaux, culturels et politiques d'au moins un champ de l'éducation/formation. OFE/AMS7 : Appréhender les enjeux sociaux, culturels et politiques du champ de l'enseignement, (y compris de l'enseignement supérieur). OFA/GE/FE/AMS8ou9 : Penser son action en fonction de tels enjeux.</p>

<p>Modes d'évaluation des acquis des étudiants</p>	<p>Ces ateliers déboucheront sur la réalisation d'un travail d'intégration de type réflexif articulants les apports des différents cours, séminaires et ateliers au projet de formation et de développement personnel et professionnel porté par l'étudiant durant l'année et en regard de sa formation en général. Ce travail d'intégration prendra la forme d'un portfolio qui comprendra une ensemble de traces pertinentes (du MC au B2) et qui permettra à l'étudiant-e de se centrer sur les effets de formation qu'il ressent, de se projeter dans un avenir ou futur professionnel envisagé.</p> <p>La présence aux ateliers de gestion, formation et intégration est requise. Le-la conseiller-ère à la formation qui est co-titulaire de l'UE LFOPA2124 peut, en vertu de l'article 72 du Règlement général des études et examens, proposer au jury de s'opposer à l'inscription à l'examen (de la session de janvier/juin ou de septembre) d'un étudiant qui aurait été absent à maximum 3 séances d'ateliers et/ou qui n'aurait pas rendu les travaux intermédiaires attendus, sans fournir de motif justifié pour ses absences.</p> <p>Les intelligences artificielles (IA) génératives doivent être utilisées de manière responsable et conformément aux pratiques de l'intégrité académique et scientifique. La rédaction du travail d'intégration doit être le fruit d'une démarche personnelle et l'étudiant-e est entièrement responsable de celui-ci, indépendamment des sources utilisées. Pour la réalisation de ce travail, l'utilisation d'outils d'Intelligence Artificielle (IA) générative est donc autorisée uniquement pour réviser ou améliorer la forme du texte, aucunement pour contribuer au contenu. Par ailleurs, l'utilisation d'outils d'IA générative n'est pas conseillée au vu de la nature du travail fortement ancrée dans l'expérience professionnelle et personnelle de chaque étudiant.e. Il est rappelé aux étudiant.e.s que les sources d'information doivent être systématiquement citées en respectant les normes de référencement bibliographique y compris l'utilisation de l'IA. L'étudiant-e reste par ailleurs responsable du contenu de sa production, indépendamment des sources utilisées.</p> <p>Pour permettre la vérification du respect de ces consignes, les étudiant-es doivent conserver jusqu'à la proclamation de leurs résultats les traces des dialogues qu'ils-elles ont pu avoir avec tout outil de génération de contenus qu'ils-elles auraient utilisé. Les transcrits horodatés doivent être archivés de sorte que l'équipe pédagogique puisse faire les vérifications nécessaires.</p> <p>Pour rappel, une utilisation d'outils d'Intelligence Artificielle générative contraire à ce qui est autorisé est susceptible d'entraîner la mise en place de la procédure pour irrégularité prévue aux articles 107 et suivants du Règlement général des études et des évaluations, et mener à des sanctions académiques.</p> <p>Le travail pourra éventuellement faire l'objet d'une défense orale »</p> <p>Outre les <u>critères</u> d'originalité, de recul critique, de créativité, d'analyse réflexive et d'exemples issus de l'expérience propre de l'étudiant-e, le principaux <u>critères d'évaluation</u> sont :</p> <p><u>Critères de fond</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Articulation d'un volet descriptif/narratif avec un volet distanciation critique en conformité avec les consignes de fond communiquées lors des ateliers. - Pertinence et profondeur de la réflexion articulée aux outils d'analyse vus lors des ateliers ou proposés par l'étudiant. <p><u>Critères de forme</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Langue correcte (orthographe, syntaxe) et présentation conforme (présence d'une introduction et d'une conclusion, découpage en paragraphes, références bibliographiques, nombre de pages, échéances).
<p>Méthodes d'enseignement</p>	<p>Les ateliers selon le type et le contenu visés se déroulent selon des modalités diverses : information, lectures préalables ou en séance, interactions en sous-groupes, forum Moodle, recueil d'infos sur le terrain, etc.</p> <p>L'activité se donne généralement en présentiel mais peut également selon le type d'atelier et le contenu visés prendre d'autres formes : non-présentiel, e-learning, accompagnement des étudiants, par exemple dans le cadre du SERFA et Université d'été (pour l'option Formation d'adultes).</p>
<p>Contenu</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les ateliers de gestion (à prendre dans son acception la plus large) : ont pour but de rendre l'étudiant acteur de la gestion logistique et pédagogique de sa formation. Le contenu varie en fonction des années et des demandes des étudiants mais il sera toujours lié, d'une part, à la gestion pédagogique et organisationnelle du groupe : <ol style="list-style-type: none"> 1.1 construction collective de projets ; susciter et animer des débats ; 1.2 dans le cadre des différents cours : préparation des contrats de départ, des évaluations de fin-parcours^[1], etc. ; 1.3 dans le cadre du vécu du groupe et notamment dans sa dimension socio-affective (élaboration du contrat du sous-groupe, évaluation du mode de fonctionnement du sous-groupe, positionnement individuel, efficacité, efficacité, rencontres avec le CF, etc.): élection des délégué(e)s, préparation des Conseils, etc.) et, d'autre part, aux différentes réunions et commissions institutionnelles, incitant ainsi les étudiants à prendre position en tant qu'acteurs de la formation sur des enjeux organisationnels et institutionnels. Les ateliers de gestion peuvent se prolonger sous la forme d'un accompagnement plus individualisé en fonction de demandes spécifiques adressées au CF. 2. Les ateliers de formation, dont le contenu varie en fonction des années et des demandes des étudiants, s'organisent autour de quatre axes : <ol style="list-style-type: none"> 2.1 le travail en groupe (régulation et analyse de son fonctionnement, prise de décision, négociation, etc.) ; 2.2 les méthodes de travail intellectuel (recherche documentaire, rédaction et lecture-synthèse de textes scientifiques, expression orale, etc.) ; 2.3 les méthodes plus spécifiquement de formation d'adultes (entraînement mental, recherche-action, gestion du projet, créativité, etc.) ; 2.4 les méthodes de prise de recul individuel (gestion du stress, du temps, etc.). <p>Ces ateliers viennent également en appui de cours plus spécifiques, comme les séminaires d'intégration (BC) ou d'accompagnement du mémoire (B1 et B2).</p> 3. Les ateliers d'intégration ont pour objectif de rendre les étudiants capables d'analyser leur(s) processus de formation, en vue de donner sens à leur (nouveau) projet professionnel. Ces ateliers laissent la place aux éléments de discussion et d'échange sur les questions liées à la manière dont l'étudiant(e) envisage sa formation

	<p>et aux impacts de la formation sur le projet de ce dernier. Ils porteront surtout sur les logiques de formation, les stratégies à l'intérieur de celle-ci et les enjeux qui y sont liés et les effets de formation.</p> <p>[1]Les évaluations en fin de parcours dont il est ici question se font à la demande des enseignants en vue d'une éventuelle régulation à venir de leur cours. Il ne s'agit donc pas des évaluations organisées par l'Université dans le cadre de l'évolution de carrière des académiques.</p>
Bibliographie	Références bibliographiques recommandées, lectures conseillées (Cf. supports spécifiques mis en ligne).
Faculté ou entité en charge:	EDUC

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en sciences de l'éducation (horaire décalé)	FOPA2M	4		